BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Andrea Bonura à Maria Lala, Wm G. Arnold à Clémentine Huner, Michel Volz à Isabel Ory, F. F. Patterson à Marie A. Jourdan, Herman Alphonse Shaw à Catherine V. Hammer, Samuel Williams à Florence Smith, Andrew Helm à Célestine A. Gates, Paul De Marcay à Emma Mauzy, Emanuel Mansberg à Violetta Salomon, M. J. Guérin à Elie B. Higginbotham.

NAISSANCES.

Mmes Pascal Laforce, une fille: R. Zeller, une fille: Numa Jolly, fille et garçon; F. Guida, une fille.

DECES.

Emile P. Jorda, 48 ans, 1903 Bayou Road; veuve Christina Michel, 74 ans, 3922 Tchoupitoulas; Thos P. Byrne, 51 ans, 312 S. Rocheblave; Catherine Fox, 72 ans, Hôpital de Charité; veuve Francis Sola, 78 ans, 814 Napoléon; Jos. Mallini, 35 ans, 3240 Dumaine; Susan Humphrey, 60 ans, 2002 Gravier; Richard T. Gonzales, 3 mois, 5213 Colisée; F. Sayroh, 19 ans, 617 Ste Marie; Edwin Simmer, 15 jours, 605 Elmire; Paul Augustin, 44 ans, 816 Aubry; Mina Etienne, 86 ans, 1608 Bourbon; Belle Scott 36 ans, 621 Soraparu; Peter Norton, 55 ans, Tour Shakespeare Alms House; J. H. Welden, 37 ans, Hôtel Dieu.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

—JUGE A. M. AUCOIN.

Successions ouvertes:

Geo. Arbo, Geo. Holiquest, John H. Anderson, Antoine Stulb, Hy Zobel.

The Piedmond Tin Mining Co. vs Sam Hyrman, réclamation de $356.25.

Mary P. Smith vs Jack D. Waldro, demande de divorce.

Jethro Warner vs Lawrence Fabacher, réclamation de $181 sur un contrat.

Thos J. McEvoy vs New Orleans Bridge Co., réclamation de $254.50 sur un compte courant.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

—JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Oscar Gomez, méfaits; Harry Obert, Chas Phelps, larcin; Culver Watrous, port d'arme cachée.

Condamnations:

L. J. Derbes, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 30 jours de prison; Manhoe Clair, Ernest Mason, David Scott, Joseph Scott, larcin, 6 mois de prison.

Affaires abandonnées:

Eleonora Wilson, larcin; Dennis Harvey, attaque.

Trouvé coupable:

Wm H. Paris, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

A. A. P. Frederic de St-Ferol et als à Louis Thomas, 2 terrains, Rocheblave, Dorgenois, Gravier et Tulane, $2160.

Mme Geo Renaudin à Murphy Favalora, terrain, Washington, Magnolia, Robertson, Sixième, $5000.

Mme Dr Richabold D. Fairex et als à M. J. Guerin, Jr, intérêt dans dix-huit terrains, Galvez, Miro, Port et l'avenue Lafayette, $40.

Geo. W. Henry à Chas A. Fournier, un terrain, Burke, Hodge, Robert et Bickerville Line, $200.

FAITS DIVERS.

Les élections.

Tous les résultats des élections primaires de mardi dernier sont maintenant connus. Il y aura bien quelques légères rectifications à faire dans les chiffres donnés, mais elles n'altéreront en rien la situation des candidats. Les résultats dans certaines paroisses ne sont pas complets; ils sont amplement suffisants cependant pour établir définitivement quels sont les candidats qui ont obtenu des majorités.

Le nombre total des suffrages donnés dans tout l'Etat est supérieur à 100,000, et on peut en toute certitude placer la majorité du lieutenant-gouverneur Sanders sur son concurrent au poste de gouverneur, M. Wilkinson, à 14,000 en chiffres ronds.

M. Sanders était hier à la Nouvelle-Orléans, et il est possible qu'il y reste quelques jours, après lesquels il ira se reposer dans la paroisse de St-Tammany.

Après avoir visité son quartier général il s'est rendu chez un médecin pour se faire traiter d'un mal de gorge causé par les fatigues de la campagne électorale.

Il est définitivement établi que MM. Lambremont et Bailey seront les candidats au poste de lieutenant-gouverneur au second tour de scrutin.

Pour les fonctions de conservateur des terres publiques MM. Grace et Crandall seront en présence.

Pour le poste d'auditeur d'état on ne sait pas encore qui sera le concurrent de M. Capdevielle qui a obtenu une très forte majorité au premier tour. MM. Frazee et Smith se suivent de près, quoique M. Frazee ait un léger avantage.

M. Wilkinson est revenu hier de sa plantation de Plaquemines pour s'occuper d'affaires personnelles. M. Sims, qui a dirigé sa campagne électorale, retournera dimanche à sa résidence de Donaldsonville.

Reunion du comité de paroisse.

Les membres du comité de la paroisse d'Orléans se sont réunis hier à midi au Club Choctaw pour proclamer les résultats des élections. Ce n'était d'ailleurs qu'une simple formalité.

Dès l'ouverture de la séance par le président Henriques une résolution déclarant les citoyens dont les noms suivent candidats du parti démocratique a été adoptée.

Percepteur de taxes pour la paroisse d'Orléans, John Fitzpatrick.

Percepteur de taxes pour les districts municipaux:

1er, John Fitzpatrick; 2ème, Alex. Pujol; 3ème, Louis Knop; 4ème, Robert Ewing; 5ème, Peter Clement; 6ème, Charles E. Babcock.

Répartiteurs pour les districts municipaux: 1er, C. Taylor Gauche; 2ème, Victor Mauberret; 3ème, William McCue; 4ème, James A. Malloy; 5ème, Henry N. Umbach; 6ème, Henry Puderer; 7ème, Henry Pohlman.

Représentants: 1er district représentatif, Walter F. Jahncke; 2ème, Matt J. Durnin; 3ème, James Barrett et E. M. Conlskey; 4ème, Thomas C. Anderson; 5ème, James O'Connor et Alfred Œmichen; 6ème, Joseph E. Generelly; 8ème, Theodore Peters; 10ème, Joseph Kantz et John D. Schumacher; 11ème, Joseph A. Gleason et S. C. Taylor; 13ème, James C. Henriques; 14ème, H. Garland Dupré; 15ème, Henry D. French; 17ème, Louis P. Ross.

Sénateurs pour le 2ème district sénatorial, Walter L. Gleason; pour le 3ème, Charles Louque et Joseph Voegtle; pour le 5ème, Arthur J. O'Keefe.

Elections contestées.

Les élections dans la paroisse de St-Charles sont contestées par MM. Thos. Sellers et Chas Elfer, les candidats aux fonctions de shérif et de répartiteur. Le comité de la paroisse a siégé dans la journée et a déclaré nulle l'élection du shérif Magère et a nommé M. Sellers le candidat démocrate.

Relativement à MM. Elfer et Vial, le comité a invalidé l'élection et en a ordonné une nouvelle entre les deux candidats pour le 25 février.

La décision du comité a donné lieu à de vives discussions, et M. Elfer, qui est actuellement répartiteur de la paroisse, a envoyé un cartel à M. Vial, l'invitant à se battre à dix pas avec des fusils chargés de chevrotines. M. Vial a refusé le cartel.

Mort de M. Frank B. Dunbar.

M. Frank B. Dunbar, un négociant des plus avantageusement connus dans notre ville, est mort subitement hier à sept heures du matin. Il s'était levé à l'heure habituelle, et après un léger déjeuner avec sa famille il se disposait à partir pour se rendre à son bureau, quand il s'est affaissé et a rendu le dernier soupir. Des médecins appelés en toute hâte n'ont pu que constater la mort, qu'ils ont attribuée à une affection cardiaque.

La veille il avait vaqué à ses affaires comme d'habitude, et sa fin subite a vivement ému tous ses amis et tous ceux avec lesquels il était en relations.

M. Frank B. Dunbar était vice-sident de la fabrique de conserves de G. W. Dunbar et Fils, et l'un des fils du fondateur de la maison. Par son intelligence, son entente des affaires, il a grandement contribué au succès de la maison dont les produits sont connus non seulement dans les Etats Unis mais aussi à l'étranger.

M. Frank B. Dunbar était âgé de 63 ans. Il demeurait au numéro 2445 de l'avenue de l'Esplanade avec sa famille. Il laisse sa femme, née Mlle Anna Tourné, et ses trois enfants, MM. James V. et Emerson A. Dunbar, et Mme Emile Christ. Sa mère et son frère, M. George H. Dunbar, lui survivent également.

Le défunt était hautement estimé dans les cercles commerciaux de notre ville, et un membre très zélé du Board of Trade.

MALADIES D'UNE FAMILLE

Mère Souffrant d'Eczéma Depuis Six Ans —Bébé Guéri d'Echauffaison—Père, Mère et Enfant Ont une Affection au Cuir Chevelu et aux Cheveux.

TOUS RENDENT GRACE AUX REMÈDES CUTICURA

"Ma femme avait depuis cinq ou six ans un eczéma à la figure qui paraissait et disparaissait. Nous avions lu tant d'articles sur les Remèdes Cuticura que nous eûmes l'idée de les essayer. Nous le fîmes il y a près de quatre ans et jamais depuis elle n'a eu d'apparence d'eczéma. Elle s'est aussi servie des deux remèdes il y a environ un an pour le cuir chevelu et Cuticura a fait bien profiter ses cheveux qui étaient très clairs. J'ai moi-même employé le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura il y a quelque temps pour la chute des cheveux. J'ai maintenant des cheveux épais et qui ne tombent pas. Nous avons fait usage des Remèdes Cuticura pour notre petite fille, qui était pour ainsi dire chauve quand elle était toute jeune. Elle a maintenant de très jolis cheveux. Elle est très grasse, et souffrait tant d'éruptions causées par la chaleur que nous la baignions avec le Savon Cuticura et lui appliquions ensuite l'Onguent Cuticura, qui séchait l'éruption plus vite que n'importe quoi. Nous rendons grâce aux Remèdes Cuticura. Mr. H B Springmire, 323 Sud Rue Capitol, Iowa City, Ia., 16 Juillet, 1905, et 16 Sept., 1906."

IRRITATIONS DE LA PEAU

Adoucies par Cuticura Quand Tout le Reste Echoue.

Pour éruptions, démangeaisons, échauffaisons, inflammations, pustules, forte transpiration, croûtes, humeurs écailleuses de la peau et du cuir chevelu, mains rugueuses et rouges, démangeaisons et sensibilité aux pieds, et nettoiement curatif, antiseptique, des bébés, enfants et adultes, le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura, le grand Remède de la Peau, et le plus pur et le plus doux des émollients, sont indispensables à tous ceux qui voudraient jouir de la vie sans ces incommodités désolantes.

Le TONIQUE par excellence dans les cas de convalescence

LA GRIPPE

L'INFLUENZA et toutes FIEVRES.

Quina Laroche

est depuis un demi-siècle le remède efficace.

Vendu par tous les pharmaciens

En Gros E. FOUGERA & CIE, New York.

Desastreux Incendie.

Un incendie qui a fait des dégâts considérables a éclaté hier matin, quelques minutes avant neuf heures, dans le bâtiment à quatre étages portant le numéro 429 de la rue Carondelet, et occupé au rez-de-chaussée par le tailleur Rehage.

Un inspecteur de téléphone, M. Graner, a aperçu de la fumée s'échappant de l'édifice, et entendant des cris de: au feu! a sonné une alarme à la boîte numéro 35.

Quand les pompiers sont arrivés le feu avait envahi toutes les parties de l'édifice, et ce n'est qu'au prix de longs efforts qu'ils ont réussi à se rendre maîtres de l'élément destructeur. Encore tout ce qu'ils ont pu faire a-t-il été de protéger les bâtiments voisins. L'édifice tout entier a été détruit avec ce qu'il contenait.

Au premier étage se trouvait les bureaux du "Southwestern Advocate" et un atelier d'imprimerie. Le deuxième et le troisième étaient occupés par les ateliers E. T. Harvey et Fils, imprimeurs.

La perte des sinistrés est en grande partie couverte par des assurances. Le bâtiment était estimé $18 000 et assuré $16.000.

L'eau a fait des dégâts dans les bâtiments voisins, particulièrement dans le numéro 433 de la rue Carondelet appartenant à E. Pailet. Les meubles de la grande loge des Chevaliers de Pythias au rez de chaussée ont été endommagés pour un montant de $500.

Condamnation d'Edouard Honoré.

Après plus de douze heures de délibérations le jury a rendu hier à onze heures du matin à la cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien, un verdict déclarant Edouard Honoré coupable du meurtre de l'agent de police Robert J. Cambias.

A deux reprises, pendant la nuit et la matinée, les jurés avaient demandé des informations et la lecture de certaines dépositions.

On commençait à croire qu'ils ne pourraient s'entendre, quand à onze heures du matin ils ont fait annoncer qu'ils avaient rendu un verdict.

Edouard Honoré est un des noirs qui faisaient partie du "conseil de dieu", et les témoignages ont démontré que dans la bagarre qui a éclaté dans leur lieu de réunion en octobre dernier, c'est bien lui qui a plongé le couteau dans la gorge de l'agent de police réduit à l'impuissance par d'autres membres de l'infernale société.

ACCIDENT FATAL.

Un accident fatal est arrivé hier soir à l'angle des rues Champs-Elysées et Royale. Une voiture des postes a été renversée par une locomotive du chemin de fer de Louisville et Nashville, et Roscoe Stamp, un jeune nègre qui conduisait la voiture, a été jeté bas de son siège et a eu le corps coupé en deux par les roues de la locomotive.

M. B. H. Floke, qui se trouvait avec Stamp, a été également jeté à terre. Il a été transporté à l'hôpital où les étudiants ont constaté une fracture de la jambe droite. La locomotive était conduite par le mécanicien Alex. Bailey.

L'inspection des logements

L'inspection des logements par une commission nommée à cet effet va commencer très prochainement sous la direction du bureau de santé de la ville. Le Dr O'Reilley, président du bureau, a reçu hier les insignes que porteront les inspecteurs, et tout le matériel nécessaire pour l'inspection. Les insignes sont très élégants. Le Dr O'Reilley a tenu à ce qu'il en fut ainsi, car il est probable que des dames seront employées à l'inspection dont le but est de découvrir les logements insalubres.

Chaque inspecteur sera muni d'une carte de la ville sur laquelle seront marqués les logements qu'il devra visiter.

Depuis plusieurs mois des employés du bureau ont recherché dans la ville les maisons à appartements et en ont dressé une liste, de sorte que les inspecteurs pourront s'y rendre directement.

Un Seul "BROMO QUININE"

C'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W. GROVE. En usage dans le Monde entier pour la Guérison d'un Rhume en Un Jour. 25c.

THEATRE DE L'OPERA.

Troupe Milano de Grand Opéra.

SAMEDI SOIR, le 1er février. 18me soirée d'Abonnement.

Mme PADOVANI. Mme PADOVANI.

—Dans—

"LE BARBIER DE SEVILLE"

Dimanche matinée à 1 heure. "LE TROUVERE".

Le soir, à 8 heures. "LA BOHEME".

31 jan—2f

TULANE CE SOIR A 8:15.

Matinées, Mercredi et Samedi à 2

PRIX: Soirs et Mat. Sam. ..25c à 1.50 Mat. Spéciale Mer. 25c à 1.00

Tout le monde parle de

BREWSTER'S MILLIONS

L'étonnante production massive de Frederic Thompson.

Voyez la Grande Scène du Yacht.

Semaine prochaine.....BEN HUR.

28 jan—5f

AVIS SPECIAUX.

BANQUE DES CITOYENS DE LA Louisiane, Nouvelle-Orléans 1er janvier 1908.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette Banque, pour l'exercice suivant, aura lieu à la Maison de Banque Lundi 3 février 1908, de midi à 2 heures p. m.

S. A. TROFANT, Caissier.

1er jan au 3 fév inc

Orpheum THEATRE MATINEE et CE SOIR.

VAUDEVILLE AVANCE.

FRED WALTON & CO., TROUPE PICCHIANI, LES BAGGESENS, ELEANOR FALKE, PRESS ELDRIDGE, LES CLARKES KRONEMANN BROS.

KINODROME.

TOUS LES SOIRS.....10c. 20c. 50c

MATINÉES, tous les jours, Lundi excepté.....10c. 25c.

28 jan—5f

Winter Garden

Morgan Dowling, Directeur.

Mats. à Souvenirs. Mercredi et Samedi.

—Cette Semaine—

The Winter Garden Opera Company

Dans une Présentation Enrichie de

"MARITANA"

Première fois à prix populaires.

Dim. Soir Proch.—The Belle of New York. Transferts sur tous les cars au Winter Garden.

28 jan—5f

CRESCENT Ce Soir à 8.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2.

LE CHANTEUR A VOIX D'OR.

AL. H METZ WILSON

Dans le Nouveau

METZ IN THE ALPS

Nouvelles Chansons.

Semaine proc.—MURRAY AND MACK

28 jan—5f

3ème REUNION ANNUELLE

TROISIEMES DEUX SEMAINES DU 20 JANVIER AU 1er FEVRIER.

City Park Jockey Club

SAISON DE COURSES D'HIVER 1907-1908

PREMIERE COURSE, 2 P. M.

Admission, $1.50 Dames, $1.00

Sièges dans une Loge, 50c

Cars Urbains Directement à la Grande Tribune.

Musique par le Célèbre Orchestre du Prof. Veazey.

19 jan—19 au 1 fév

DECES.

DUNBAR. Décédé, vendredi, 31 janvier, à 7.30 heures a. m., âgé de 62 ans et 2 mois, FRANCIS BIRD DUNBAR, époux d'Anna Tourné, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 1er février 1908, à 3 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 2445 rue de l'Esplanade, entre Rocheblave et Dorgenois.

Enterrement au Cimetière de la Métairie.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

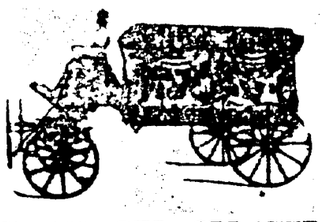

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONES { HEMLOCK.....408 HEMLOCK.....1004 W

Branche No 817 rue Toulouse.

Vis-à-vis l'Opéra Français.

BERTRAND ADER, Gérant.

Téléphone Hemlock 686.

Salon et Etablissement de Pompes Funèbres

Phones Hemlock 386 et Hemlock 1072 L.

GEO. J. MOTHE,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

518-520 AVENUE N. REMPARTS.

Voitures, Runabouts, Traps et Chevaux de Selle à louer pour toutes les occasions. Chevaux pris en pension à la journée, la semaine ou au mois.

Préparatifs de funérailles promptement faits le jour ou la nuit.

4 août—

TELEPHONE 282.

VEUVE JOSEPH RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

Femme pour faire ménage dans famille, 2 personnes; étage supérieur seulement. Bons gages. 6323 ave. St Charles.

19 jan

reprit:

—C'est très joli!.... Comme un reposoir pour la Fête-Dieu .... Madame, venez voir l'effet.

—Oui... oui.. c'est bien!....

Onze heures sonnèrent à l'horloge.....

—Déjà onze heures!.... François ne revient pas!.....

—C'est fini, dit Marthe, enfin .... Notre maison sera l'une des mieux parées du pays.... M. le curé sera content.

—Dites à Jean qu'il remise l'échelle dans la cour, sous le hangar.... Et puis vous irez vous habiller, ma fille.... Vous avez désiré de suivre la procession du pardon?

—Oh! oui, madame.....

—Allez!.....

Mélie resta pensive un moment, comme s'interrogeant.

Brusquement, elle sembla se décider, marcha vers l'escalier qui menait à l'étage, s'arrêta, effrayée

—Non!... fit-elle gémissante. Je n'ose plus me trouver seule avec elle!....Elle ne parle pas.... Son regard m'épouvante. On dirait qu'elle m'accuse! ... Je suis à bout de courage!

François entra.

Mélie tressaillit en entendant se refermer la porte.....

—Enfin! Eh bien? demanda-t-elle.

François s'assit, las, comme accablé.

—Rien de précis, explique-t-il. Le pays est en l'air. On tresse des guirlandes. Partout, comme ici, on drape, on tapisse les façades. On bagnenaude. Et puis, je ne pouvais interroger.

J'ai rôdé, comme pour voir les apprêts de la fête. Les gens, à mon approche, avaient des mines curieuses. On a voulu me faire causer. C'est moi qui ai tiré des bavards ce qu'ils savaient.

Tout était prêt pour le mariage hier matin. Tout a été décommandé, à la mairie, à l'église. Chez Jacques, chez les Duroc, logis clos. Comme des maisons inhabitées.

Personne n'a vu ni Jacques, ni Hélène, ni Robert. Il paraît que M. Vaillant a passé toute la soirée d'hier chez Jacques. Il y est retourné ce matin. Ils seraient encore ensemble.

—Kernic?

François eut un geste de menace.

—Celui-là!

Et il ajouta bientôt:

—On dit qu'il va sans cesse de la maison de mon frère à celle des Duroc.

—Qu'est-ce qui s'est passé? soupira Mélie.

On finira toujours par le savoir.

Après un nouveau silence, François demanda:

—Où est Lucette?

—Elle va descendre, sans doute.

—Elle suivra la procession?

—Oui.

François se mit à déambuler dans la salle en larges enjambées.

—Ce mariage.... Comme cassé.... à la dernière minute!.... Si-t-il.

—Que va-t-il arriver?....

—Tais toi!....En parlant ainsi, tu attires sur nous le mauvais sort. On ne nous peut rien. Contre moi, aucun témoin. Seul, peut-être, ce Kernic. Je me suis toujours douté qu'il savait quelque chose. Que sait-il? Il n'importe! Personne ne ferait cas de ses propos d'ivrogne.

Lucette, tout à coup, parut à la porte, au-dessus de l'escalier; elle descendit lentement les degrés.

Mélie la vit. Vite, elle se rapprocha de François et lui dit tout bas:

—"L'enfant"..Gardons nous!

* * *

La jeune fille porte sur son costume des jours de grande fête un long voile blanc autour d'elle flottant.

Mélie et François, immobiles, courbés, sont tout près l'un de l'autre.

Lucette s'est arrêtée au pied de l'escalier, comme hésitante un moment: puis, brusquement, elle vient s'agenouiller devant François, mains jointes, suppliante:

—Pardon!.... dit-elle.

François s'efface aussitôt.

—Hein!.... fait-il.

—J'ai peur!.... dit Mélie à demi voix.

—Père.... Le repentir efface .... Je me repens....Pardonne.

Et François, regardant Mélie:

—Qu'est-ce qu'elle nous veut?

Lors, des chants pieux retentissent au dehors. La procession du Pardon est en marche. Elle passera bientôt devant la maison des Louvau.....

—Entends-tu?..... reprend Lucette, comme illuminée. Tout le pays prie, à cette heure. Notre Père, qui est aux cieux, pour obtenir pardon.....

François la regarde obliquement.

—Sûr, elle a manigancé le coup là-bas!.... murmure-t-il.

La procession se rapproche. On entend plus distinctement les chants.

—Ne me maudis pas!.... reprend Lucette, toujours agenouillée, suppliante

—Qu'est-ce que tu as fait?...

—Oh! depuis hier, je pense, je prie, et j'étais résolue à l'aveu .... A présent....

—A présent....

—Je n'ose plus!.....

—Il faut pourtant que je sache....

—Oui.... oui.... écoute....

—Explique....

—J'ai commis un acte abominable....

—Quel!....

—J'ai livré le meurtrier du commandant Duroc.....

François blêmit, se penche en avant comme s'il allait s'abattre; puis, dans un effort, se redresse.

—Nous sommes condamnés! .... prononce à voix basse Mélie.

—Grâce!.... Grâce!.....

La procession passe devant la porte de la "maison maudite"..

Des voix de jeunes filles chantent: "Parce Domine"....

—Grâce!....

François a mis sa robuste main sur l'épaule de Lucette:

—Debout!....

Il force la jeune fille à se relever....

—Maintenant, explique-toi!...

Lucette est tête basse, sous son voile qui l'enveloppe toute, menue, comme ramassée.

La procession s'éloigne.

Les chants ne s'entendent plus qu'en sourdine.

—Depuis longtemps, il y avait en moi des doutes contre lesquels je me révoltais....

—Je ne comprends pas..... Explique.... Explique mieux..

—C'est toi.... toi-même.... qui m'a fourni l'exécrée certitude....

—Impossible!.... Quand!... Comment!.....

—Je sais.... J'ai vu.

—Qu'est-ce que tu sais!.... Qu'est-ce que tu as vu?

—Pitié! murmure Mélie.

—Pendant la nuit où je t'ai veillé, lors de ta maladie....tout à coup, tu t'es levé.... Ton visage bouleversé t'accusa, tout d'abord, à mes yeux.

—M'accusa!.... Après!

—Tu ouvris l'armoire.... Tu pris les billets.... Tu en brûlas six.

—Hallucination!

—J'ai vu!

—Je n'ai pas bougé cette nuit-là.... Pardieu! j'en suis bien sûr.

—Tu agissais sans t'en rendre compte.

—Tes rêvasseries ont troublé ta cervelle.

—Tu étais en état de somnambulisme.... Comprends-tu maintenant?

—Pitié!.... Pitié! reprend Mélie.

François s'est penché de nouveau sous ce deuxième coup. Mais il se redresse encore.

—Et quand cela serait?

—Cela est.

—Qu'est ce que ça prouve?

—Deux billets avaient glissé de tes doigts.... Je les ramassai.... Le journal était là, portant les numéros.

—Alors?

—J'avais la preuve, effarante.

—Quelle?

—Que tu avais mis sur nous la malédiction dont je portais la peine.

—Malheureuse!.... Ainsi tu m'as accusé.... Toi!.... Tu as accusé ton père!.... Tout de suite.... Et sur des preuves incertaines, en somme, car ces billets pouvaient être en mes mains pour des raisons que tu ignores .... Oui, malheureuse!... Mais tu as ramassé les billets, disais-tu!.... Qu'en as-tu fait?

—Je méritais d'avoir toutes les joies d'aimer et d'être aimée .... Quand j'ai eu la certitude abominable.... folle, j'ai voulu me revancher.....

—Comment?

—Dans une rage jalouse, j'ai été poussée irrésistiblement vers ma rivale.

—Après?

—Pour ruiner son bonheur, qui faisait mon tourment, je tentai de lui persuader que les billets étaient ceux que, de son aveu même, elle tenait de son père, et avec lesquels elle nous avait payé la dette de Kernic.....

—Je comprends!.... Après?

—Je tentai de lui démontrer que, fille du meurtrier, elle ne pouvait épouser le fils de la victime.

François jette un cri de rage.

—Oh! oui, oui, tu es bien de la race du vieux chouan! s'exclame-t-il.

—Nous sommes condamnés! répète Mélie, écroulée.

—J'aurais dû t'attacher!

—Quand on expie la faute d'autrui, qui sait si l'on n'a pas le droit à la révolte?

—Misérable enfant!

—Enfant maudite par Dieu!

—Il t'a maudite aussi pour ton acte! Livrer ton père!

—Le crime crée le crime! C'est la loi!.... J'expierai!.....

A continuer.